

## Politique de placements et de disposition des surplus

<b>Secteur de la politique</b>	Politiques financières
<b>Numéro de la politique</b>	PFIN-06
<b>Autorité approbatrice</b>	Conseil d'administration
<b>Approbation par résolution le</b>	20 novembre 2022

### Table des matières

1. Préambule .....	2
1.1. Profil d'investisseur et horizon de placement .....	2
1.2. Objectif .....	2
1.3. Procédures de surveillance .....	2
2. Stratégie de placement .....	2
3. Caractéristiques Placement Garanti Lié au Marché (PGLM) .....	2
4. Disposition des surplus .....	2

## 1. Préambule

Natation Artistique Québec (NAQ) se doit d'acquitter ses obligations dans les délais proscrit. L'objectif de cette politique est de s'assurer que NAQ possède les liquidités suffisantes afin d'acquitter ses obligations de l'année en cours.

### 1.1. Profil d'investisseur et horizon de placement

Le niveau de tolérance au risque est faible. Tous les ans, un placement doit venir à échéance afin de couvrir les projets futurs et les nouveaux besoins.

### 1.2. Objectif

NAQ doit opter pour des durées qui tendent vers le 5 ans afin d'optimiser les rendements. De plus, les certificats de placement garanti seront privilégiés dû aux nombreuses avantages (voir point 3).

### 1.3. Procédures de surveillance

Les rapports trimestriels seront présentés aux membres du comité d'audit. Toutes les décisions quant au choix des placements seront proposées aux membres du comité d'audit. Toutes les décisions quant aux besoins en capitaux, les retraits et ajouts aux actifs à investir dans les placements seront prises par le comité d'audit.

## 2. Stratégie de placement

NAQ optera pour la stratégie de la roue de placement qui consiste à souscrire à des épargnes à terme (certificat de placement garanti ou CPG) dont les échéances sont échelonnées dans le temps.

Au départ de la stratégie, les CPG souscrits seront d'une durée de 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans et 5 ans. Un placement arrivera donc à échéance chaque année durant les cinq premières années. À chaque échéance d'un placement (annuellement), il sera possible d'encaisser le placement échu s'il y a un besoin, sinon le renouveler entièrement ou partiellement.

Dans le cas d'un renouvellement, le renouvellement sera pour 5 ans. Donc, tant et aussi longtemps que NAQ réinvestit dans un nouveau placement de 5 ans, il y aura un placement qui arrivera à échéance chaque année.

## 3. Caractéristiques Placement Garanti Lié au Marché (PGLM)

- Durée fixe
- Capital garanti à l'échéance
- Taux d'intérêt variable
- Rachetable annuellement pour les échéances 4 ans et plus, à partir de la 3<sup>e</sup> année
- Pas de frais
- Potentiel de rendement plus élevé

## 4. Disposition des surplus

Afin de garder une flexibilité dans la gestion financière, la disposition des surplus se fera annuellement soit à la fin de l'année financière.

NAQ devra avoir un montant en liquidité qui représente 6 mois de salaires sans quoi aucune somme ne pourra être investie.

Une fois ce montant atteint, les surplus devront être affectés à un ou plusieurs projets en particulier.